

NUMERO 2,  
MARS 2021

# GIRON 1000, LE MAG'

*Le Bulletin d'Information Officiel de Giron*

## Résultat des votes

- 17 réponses
- 12 pour Giron 1000, le mag'
- 5 pour les nouvelles Gironnaises
- 2 propositions : Le Gironnais, le 1000 feuilles

## SOMMAIRE :

VIE DE LA COMMUNE - 2

SAISON D'HIVER - 9

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE - 10

VIE CITOYENNE - 12



*Photo : Ludovic Lefebvre*

# VIE DE LA COMMUNE



## Communauté de Communes du Pays Bellegardien

### **PLUi-H**

### **Plan Local d'Urbanisme intercommunale - Habitat**

**... ou que signifient donc tous ces acronymes?**

Commençons par les trois premiers acronymes :

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été approuvée par le conseil communautaire en décembre 2020.
- Il définit les politiques publiques à 20 ans, dont le Plan Local d'Urbanisme intégrant le Programme Local de l'Habitat (PLUiH), à 12 ou 13 ans.
- On retrouve le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) dans le SCOT et dans le PLUiH. Ce PADD doit conduire le territoire vers la transition énergétique.

Revenons-en au PLUiH. C'est un document d'urbanisme issu d'un travail collaboratif entre les communes du Pays Bellegardien, les personnes publiques associées et le cabinet Proscot-Eau.

Il fixe les règles à respecter pour aménager et construire, et détermine la politique en matière de logement. Il vise aussi à limiter l'artificialisation des terres, à lutter contre l'imperméabilisation, à favoriser la biodiversité en milieu urbain, à préserver les ressources et le cadre de vie, favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. Il sera complètement dépendant des ressources en eau et assainissement.

Il se substitue à l'ensemble des PLU des communes et doit être compatible avec la charte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

### **Pays Bellegardien - Un tissu urbain renforcé**

Le Pays Bellegardien, porte d'entrée ouest du Grand Genève, se veut un acteur à dimension régionale sur le plan économique qu'il veut développer avec davantage d'emplois.

Il se veut donc attractif grâce à son authenticité et à une gestion exemplaire de ses ressources. Il veut mettre en avant ses spécificités, entre autres de tourisme et de loisirs.

Le pôle de centralité de Valserhône en lien avec les mobilités doit être affirmé.

C'est pourquoi le tissu urbain sera renforcé en priorité.

L'objectif de construction à 12 ou 13 ans sur tout le territoire du Pays Bellegardien se monte à 2500 logements, auxquels il faut ajouter une remise sur le marché d'environ 150 logements vacants :

- L'offre nouvelle à Valserhône se situera entre 1800 et 1950 logements.
- Dans le réseau sud (De Billiat jusqu'à L'hôpital), 300 logements sont prévus
- Dans le réseau nord, (De Confort, jusqu'à Giron, en passant par Plagne et St Germain-de-Joux) il pourrait y en avoir 220.

# VIE DE LA COMMUNE

## Communauté de Communes du Pays Bellegardien

### Et à Giron?

L'AOP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) de la Scierie prévoit onze logements. Mais le terrain ne sera urbanisable que lorsque les travaux d'extension en matière d'assainissement et de protection incendie seront programmés et réalisés. Le propriétaire devra présenter un projet global à la commune avant acceptation ou non.

A ces onze logements, il faut ajouter douze parcelles pouvant être construites dès l'entrée en vigueur du PLUiH, car les réseaux y sont présents.

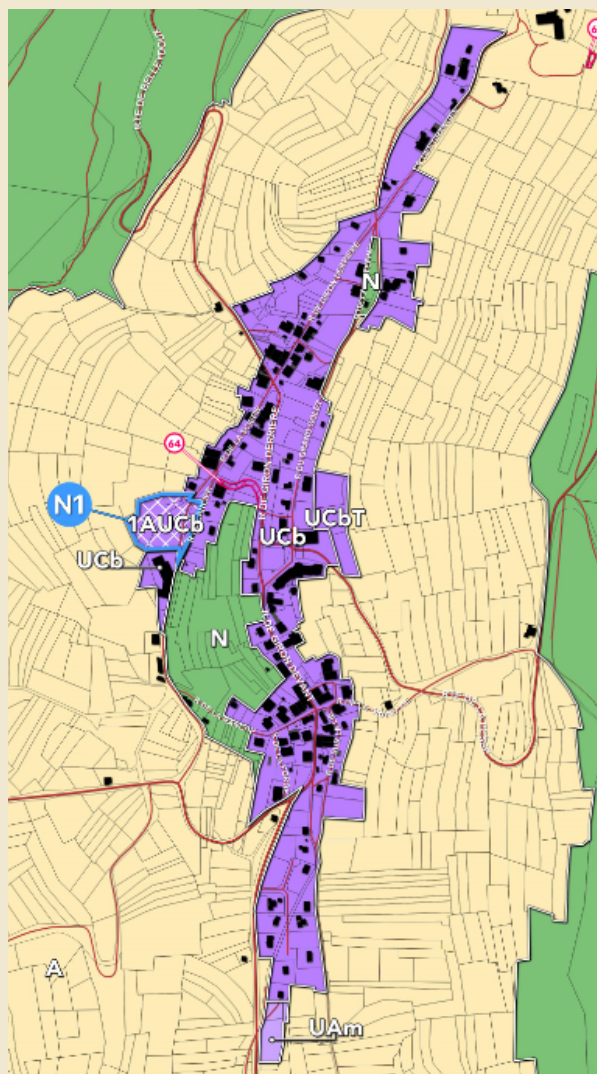
La commune s'est laissée la possibilité de réaliser une micro zone artisanale sur la route de Champfromier.

Le cabinet Proscot-Eau et les élus communautaires ont établi un bilan de concertation suite à la réunion publique et aux forums pour arrêter le PLUiH le 11 mars dernier.

### Les prochaines étapes :

- De Mars à Juin : consultations des instances publiques (l'Etat, la Région, le Département, la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et la chambre des métiers).
- De Juin à Septembre : enquête publique (sur 30 jours minimum sans dépasser 2 mois), avec des permanences dans les communes. Le commissaire enquêteur a ensuite un pour rédiger son rapport et émettre ses conclusions motivées.
- A l'automne : Modifications éventuelles et approbation du Plan par les communes.
- Fin d'année 2021 : Vote définitif par le conseil communautaire.

### Projet de zonage, avant consultation et approbation définitive à l'Automne



N = zone naturelle, non constructible  
UCb = zone de centre bourg, constructible  
UcbT = zone constructible destinée exclusivement à l'hébergement touristique  
UAm = zone mixte destinée à recevoir des activités économiques intégrant le commerce  
1AUCb = zone ouverte à l'urbanisation faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation qui complète les règlements

Pour plus d'info : <https://youtu.be/DuDflcM21Xs>

# VIE DE LA COMMUNE

## Communauté de Communes du Pays Bellegardien

### CLIC

#### Centre Local d'Information et de Coordination

Le Clic est un point de facilitation pour toutes les démarches relatives aux seniors, que ce soit une recherche d'aide à la personne, un rendez-vous de vaccination ou même l'établissement d'un dossier de retraite.

N'hésitez pas à leur poser vos questions.

S'ils ne peuvent pas vous répondre directement, ils vous mettront en relation avec le service compétent.

En plus, le Clic organise ponctuellement des ateliers mémoire, nutrition, et sur d'autres thématiques; toujours à destination des seniors.

Quels que soient vos besoins, vous serez écoutés et aidés.

#### Pour les contacter :

Clic du Pays Bellegardien

04 50 48 71 64

ou par ✉ : clic@ccpb01.fr

### Pôle santé

En raison du manque de généralistes et de spécialistes sur le Bassin Bellegardien, la CCPB étudie un projet de Pôle Santé pluridisciplinaire qui réunirait médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels médicaux sur un même site.

Ce site est prévu à Châtillon en Michaille/Valserhône.

En parallèle, la CCPB a le projet d'acquérir une cabine de télémédecine, en lien avec le Conseil Départemental 01.

Cette cabine met le patient en relation avec un médecin par vidéo conférence.

Le mode d'emploi est simple : une fois votre rendez-vous pris, un référent vous accueille. Vous suivez les consignes inscrites sur un écran. Vous introduisez votre carte vitale et un médecin vous rejoint en vidéo pour la consultation.

La cabine est également équipée d'instruments qui permettent de réaliser des examens médicaux (par exemple mesurer votre tension artérielle).

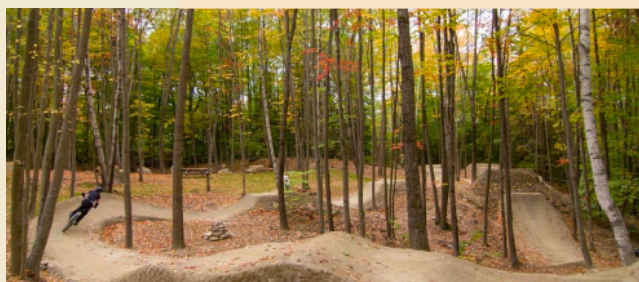
Une fois la consultation terminée, vous récupérez le compte rendu du médecin et éventuellement votre ordonnance.

Il existe actuellement 3 de ces cabines dans le département.



# VIE DE LA COMMUNE

## Giron



### DES NOUVELLES DU PROJET DE L'ESPACE SPORT ET NATURE

Le projet est clairement défini :

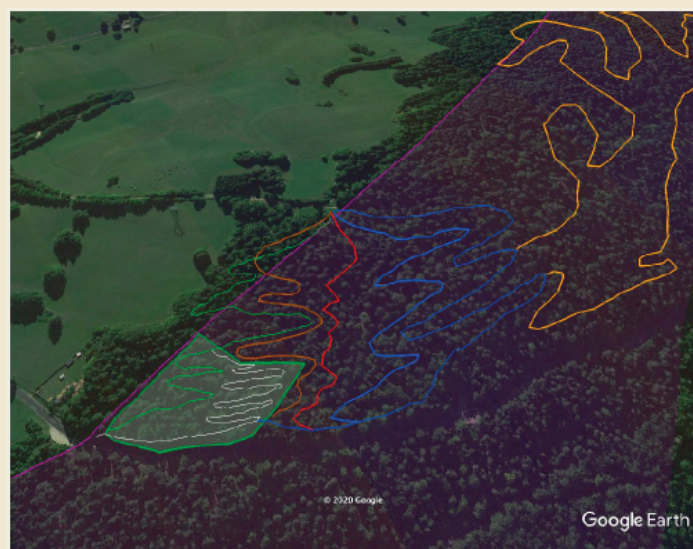
- Aménagement d'un Bike Park composé d'une piste ludique et de 4 pistes de niveaux différents pour satisfaire amateurs et confirmés
- Réhabilitation du parcours acrobatique dans les arbres
- Aménagement de plateformes d'observations de la faune et la flore

Le plan de financement, pour un total avoisinant les 100 000€, est en cours d'élaboration :

- La région Rhône-Alpes a donné son accord de principe pour un financement sur le projet, à hauteur de 60%, il faut maintenant déposer le projet complet (plan, devis, programmation des travaux, etc..)
- Nous sommes en discussion avec le département pour qu'ils viennent compléter via leur enveloppe touristique, le financement à hauteur de 20%
- Le reste à charge de la commune sera donc d'environ 20 000€

Un contrat de gestion va être mis en place avec le Relais Nordique :

- Gestion courante et commercialisation du parcours acrobatique (accueil du public, suivi des normes de sécurité etc..)
- Le Bike Park sera quant à lui laissé en libre gestion. Il fera partie d'un projet global d'itinéraire VTT, en cours de mise en œuvre par la Forestière.



**Légende :**

Piste montée zone ludique	—
Piste montée	—
Piste verte	—
Piste bleue	—
Piste rouge	—
Piste de sauts	—
Piste XC sportif	—
Zone ludique	■
Zone potentielle Enduro	■

Le planning des travaux est en cours, avec l'objectif ambitieux de commencer cet été !

# VIE DE LA COMMUNE

## Giron

### DU NOUVEAU DU COTE DE LA FROMAGERIE

Voilà près de trente ans que Pascale et Jean-François Robert se sont installés à Giron, avec leurs 25 vaches laitières.

En effet, c'est en 1991 qu'ils reprennent l'ancienne fromagerie du village où ils vendent leur production fermière. Ils n'y resteront qu'une année avant d'installer leur propre fromagerie à leur domicile.

Puis, en 1996, ils deviennent commerçants ; ce qui leur permet de développer la vente de fromages sur les marchés de la région.

C'est ainsi que la petite fromagerie gironnaise s'est retrouvée sur les marchés de Bellegarde les jeudis, d'Oyonnax les samedis et de Thoiry les dimanches durant de longues années.



Mais voilà, il est l'heure pour Pascale de rendre son tablier...

Elle va pouvoir profiter davantage de sa famille et prendre le temps de faire ce dont elle a envie.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée!

Pas d'inquiétude, Giron gardera bien sa fromagerie : un point essentiel pour tout bon village de montagne !

Celle-ci va être reprise par Nicolas Gosset. Il lui tenait à cœur de faire perdurer ce commerce dont il a été l'employé pendant de nombreuses années.

C'est donc avec enthousiasme et fierté qu'il reprendra la fromagerie, en son nom, à compter du 1er avril 2021.

Dans un premier temps, le lieu de vente de Giron restera le même ; seuls les horaires seront modifiés

#### Nouveaux horaires à compter du 1er avril :

Ouverture du mercredi au samedi de 16h à 19h  
(sauf horaires de couvre-feu)

En ce qui concerne les lieux et jours de marchés, il n'y aura pas de changements.

Nicolas nous prévoit quelques nouveautés...Vous pourrez notamment, dès le 1er avril, acheter votre pain à Giron.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure !

# VIE DE LA COMMUNE

Et sinon, qu'est-ce ça dit  
les projets communaux??

## Arrêt de l'affouage

L'affouage est la possibilité donnée à un conseil municipal, de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants .

Face à plusieurs problématiques, l'arrêt de l'affouage a été décidé :

- A l'origine, l'affouage permettait de nettoyer la forêt et en même temps, de chauffer les habitants. Du point de vue du conseil, actuellement, l'affouage ne permet pas le nettoyage de la forêt, ne bénéficie qu'à une faible partie de la population, et engendre même des dérives de fonctionnement.
- Tous les affouagistes n'ont pas forcément les compétences requises pour effectuer une coupe sécurisée d'arbres en forêts.

Le bois est une filière énergétique locale,  
soutenons la!

## Le Conseil a voté...

- Taxi : Il est toujours possible de réserver un taxi les jeudis, pour un aller/retour au marché de Valserhône. 3€ l'aller / 6€ l'aller retour – 3€ aller retour pour les jeunes (jusqu'à 16 ans)
- Concession cimetière : le prix reste de 200€ au m<sup>2</sup> pour 30ans
- Taxe foncière : la part communale de la taxe foncière bâti, est ré-évaluée de 0.75% (soit un taux communal de 7.57%). La taxe non-bâti reste inchangée (33.56%).

## Centre de vacances La Fauconnière

Le centre est fermé depuis le 18 Décembre 2020.

Les mesures gouvernementales prises suite à l'épidémie de Covid, ajoutées aux problématiques de dépenses énergétiques du bâtiment ont mis en péril les possibilités de fonctionnement du centre.

L'association qui le dirige (FOL01, association laïque d'éducation populaire qui œuvre pour l'éducation et la défense de l'école publique) souhaite pourtant poursuivre son action au sein de notre village. Des démarches ont été entamées auprès du Département et de la Région pour récolter les fonds nécessaires à la mise en œuvre des travaux de rénovations

## Et le Pylone 4G ?

Pas de nouvelles... Bonnes nouvelles??

# VIE DE LA COMMUNE

**Et sinon, qu'est-ce ça dit  
les projets communaux??**

## Création d'une commission développement durable

Nous souhaitons créer une nouvelle commission au sein du Conseil Municipal, qui sera en charge des thématiques écologiques (gestion des déchets, gestion des énergies, veille informative ...)

Cette commission sera, comme toutes les autres, constituée d'élus et d'habitants du village.

Si, comme nous, vous souhaitez faire de Giron un village engagé pour l'écologie, nous vous proposons une réunion ouverte à tous le Mercredi 21 Avril, à 19h30 à la mairie.

Si le couvre-feu est toujours en vigueur, prenez contact avec la mairie avant le Mercredi 14 Avril afin que nous vous fournissions les attestations nécessaires à votre participation.

## Défibrilateur

Un défibrilateur va être installé au centre du village. Afin de réduire les coûts (achat et entretien), l'achat sera mutualisé avec Montanges, Champfromier, Plagne et St Germain.

## Manifestations Diverses

Cette année encore, Giron sera au cœur des évènements sportifs de l'été :

- Rallye Ain Jura : Vendredi 7 Mai en nocturne et Samedi 8 Mai journée
- Le trail de la Valserine passera par Giron le week-end du 22 et 23 Mai (départ de Champfromier)
- ULTRA01 renouvelle et renforce son partenariat avec l'USG, pour accueillir un ravitaillement au gymnase les 18, 19 et 20 Juin 2021
- L'USG souhaite remettre sur pied le trail de biche à l'occasion du 15 Août. Ils sont à la **recherche active d'un médecin de course**, indispensable à la tenue de cette dernière.

Si vous avez ces compétences dans vos connaissances, vous pouvez-vous contacter les organisateurs à l'adresse mail suivante : [usgiron@gmail.com](mailto:usgiron@gmail.com).

## Mutualisation des Services Techniques

Avec les communes de Plagne et de St Germaine de Joux, nous nous sommes mis d'accord pour mutualiser nos services techniques :

Franck, le cantonnier, fera quelques heures sur St Germain et Plagne, et Quentin (le cantonnier de St Germain), sera amené à aider ou à remplacer Franck dans ses tâches sur Giron.

Une agente de service de St Germain, Marcelle, viendra régulièrement faire le ménage dans les bâtiments publics du village.



# SAISON D'HIVER

## Un bel Hiver à Giron



L'enneigement exceptionnel et le beau temps ont amené de nombreux visiteurs à Giron cet hiver .

Les contraintes imposées par la Covid, surtout pour les établissements recevant des groupes, ont compliqué la tâche des hébergeurs, mais parallèlement la fermeture des remontées mécaniques a fait affluer une clientèle nouvelle dans notre petite station et la saison a été excellente.

Dans l'ensemble, les visiteurs sont venus seuls ou en petits groupes, et ont fait des séjours plus longs. Il s'agit d'une clientèle française (Covid oblige) avec beaucoup de parisiens pendant les vacances. La plupart sont venus pour le ski, mais les balades en raquettes et en traîneau ont aussi eu beaucoup d'adeptes.

Pour notre musher, Nicolas, la saison a été intense mais trop courte car si le manque de neige au village n'empêche pas de skier, il réduit les possibilités pour les sorties en traîneau.

Pendant les vacances de février, le village étant bien enneigé, les amateurs de luge étaient nombreux et avec les promeneurs ont mis beaucoup d'animation dans notre commune.

Les retours des clients (super joli coin, excellent ski, village très sympa) font espérer que beaucoup reviendront. Le retour à la nature, la recherche d'un environnement calme et sans pollution sont des envies bien dans l'air du temps et notre beau village a beaucoup d'attraits pour les amateurs de plein air.

L'enthousiasme de nos visiteurs sert aussi à nous rappeler la chance que nous avons de vivre dans ce cadre magnifique...

# ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

## Plantes et animaux envahissants, à Giron aussi!

### Une menace pour la biodiversité, pour la santé de l'homme et pour l'économie

Il existe une différence entre les espèces (animales ou végétales) acclimatées qui ne peuvent pas perdurer sans l'homme, les espèces naturalisées qui n'ont plus besoin de l'homme pour survivre, et les espèces envahissantes. Ces dernières mettent en souffrance les espèces locales, provoquent des réactions en chaîne et des déséquilibres, mais aussi une gêne pour l'homme et des impacts économiques. Les agriculteurs et les apiculteurs sont touchés. Selon l'Organisation des Nations Unies, ce phénomène serait la deuxième cause de régression de la biodiversité dans le monde.

#### Des plantes et des animaux

Certaines plantes, comme l'ambroisie, causent des réactions allergiques. D'autres encore dégradent les pâturages, les cultures et la forêt. Certains animaux comme la tique, transmettent des maladies aux autres animaux et aux humains. A Giron, ce sont les larves des bostryches qui ont causé cette année des dégâts considérables sur nos épicéas.

En plaine, la Jussie envahit et étouffe les étangs. La renouée du Japon prend la place d'autres espèces jusqu'en moyenne montagne, l'arbre à papillons colonise les rives des cours d'eau et les Bunias d'Orient appauvrissent les prés de fauche.

Les tortues de Floride font disparaître la cistude d'Europe, les écrevisses américaines supplantent les écrevisses à pattes blanches, l'écureuil gris élimine l'écureuil roux et le sureau hièble (toxique) commence à prendre de l'ampleur.

Il existe d'autres envahissantes, comme la balsamine de l'Himalaya, l'euphorbe érule, les asters américains, l'amaranthe, le robinier faux acacia (présent depuis fort longtemps), la verge d'or géante, la berce du Caucase, etc.



Ambroisie



#### Graines et racines de longue vie

Les graines des plantes envahissantes enterrées restent viables durant plus de quarante ans après leur enfouissement. Ce sont des perturbations du sol qui déclenchent la germination. Les graines peuvent être dispersées par les machines agricoles, dans les matériaux de remblais, ou encore mélangées à des semences d'autres espèces.

# ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Sur le territoire de la commune de Giron, on n'observe pour l'instant pas d'ambrosie. Mais il y a des renouées du Japon, des balsamines de l'Himalaya et des colonies de sureaux yèbles (toxiques et que l'on peut confondre avec les sureaux noirs) en plein village et en forêt.



Balsamine

Renouée du Japon



Sureau Yèble

## Détruire les Bunias d'Orient

Cette plante herbacée de 30 à 120 cm de haut, à tiges assez ramifiées, sans poil ou à poils éparses, produit de mai à septembre des fleurs jaunes. Son fruit est une capsule renfermant 4 à 8 graines de couleur beige. Elle fait partie de la famille des brassicacées, comme la moutarde ou le colza.

Les Bunias d'Orient se reconnaissent d'abord parce qu'ils dépassent en hauteur les autres graminées et plantes à fleurs des prés de fauche. Plante peu exigeante, elle pousse toute l'année et dans tous les sols y compris les plus pauvres. On la trouve dans les champs et au bord des chemins.

Impact sur la biodiversité et sur le rendement des pâtures :

Le développement du Bunias d'Orient entraîne une perte de biodiversité du fait de la dominance de cette espèce dans les prairies maigres et de sa forte production de nectar qui détourne la fécondation des espèces indigènes. Ils provoquent une perte de rendement et de valeur nutritive des prairies du fait de la dominance de cette espèce dans les prairies exploitées et une perte d'appétence des fourrages en raison de son odeur forte et désagréable pour les bovins et les caprins.



La meilleure façon de les contrôler est de les déraciner lorsqu'ils sont en fleurs, avant que les graines n'arrivent à maturité, vers la fin Mai.

Nous proposerons une session d'arrachage lors du nettoyage de printemps qui aura lieu début Mai (nous vous communiquerons la date courant Avril).

# VIE CITOYENNE

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 Juin prochain.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales vous pouvez le faire jusqu'au 7 Mai 2021.

*Quelques infos :*

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement par l'INSEE à condition d'avoir satisfait aux démarches de recensement citoyen à 16 ans.
- Il est possible d'interroger votre situation électorale au moyen du lien suivant :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Article L9 du code électoral : s'inscrire sur les listes électorales est obligatoire
- Commission de contrôle des listes électorales  
Sa mission : s'assurer de la régularité des inscriptions et radiations opérées par le maire et statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation.  
A Giron, elle est composée de :
  - un conseiller municipal = Isabelle DEMIAS
  - un représentant du Tribunal Judiciaires de Bourg-en-Bresse = Jean-Pierre PACCOUD
  - un représentant de l'Administration désigné par Mr le préfet de l'Ain = Robert HUMBERT

## RÉFECTION DE LA CROIX

La croix est en mauvais état, nous allons la refaire entièrement. Nous souhaitons vous demander votre avis sur son esthétique : souhaitez vous une finition bois brut ou peinte en blanc?

Vous pouvez donner votre avis en remplissant le coupon en fin de bulletin.

## RAPPEL - TRAVAUX SONORES DE BRICOLAGE

Les horaires pour les travaux sonores de bricolage et jardinage sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## TRI DES DECHETS

Le service de ramassage des déchets de la CCPB nous a fait part de ses difficultés concernant le tri des cartons.

Nous vous rappelons que les cartons bruns, volumineux, ne doivent pas être déposés dans le bac à couvercle jaune mais apportés directement en déchetterie.

Vous pouvez retrouver les différentes consignes de tri sur le site du sidefage :  
<https://www.sidefage.fr/je-trie/>

# VIE CITOYENNE

## SAUV LIFE , ou l'appli qui sauve des vies ...

Aujourd'hui en France , les accidents cardiaques sont la première cause de mortalité alors devenez citoyen-sauveteur en téléchargeant cette application gratuite sur vos smartphones via IOS ou Android .

L'objectif est d'intervenir sur place avant que les secours n'aient le temps d'arriver car la survie se joue dans les 10 premières minutes !!

Tout le monde peut sauver des vies même sans être formé aux gestes de premiers secours . En effet, au moment de votre inscription, vous précisez si vous connaissez ces gestes ou non. . Cette application est en relation directe avec le SAMU de votre département et vous serez géolocalisé, ce qui permettra au médecin régulateur de vous guider et de rester en contact avec vous jusqu'à ce que les secours soient présents .



Il y a 415 000  
citoyens  
sauveteurs  
recensés en  
France à ce jour

## COMMANDES GROUPÉES

Les commandes groupées de Fuel de cette hiver ont été quelques peu chaotiques!

Afin de retrouver un fonctionnement efficace, Audrey enverra un mail à l'ensemble des habitants annonçant la date de la prochaine commande, avec une date butoir d'inscription.

Vous pourrez passer votre commande soit par retour de mail à l'adresse de la mairie, soit directement en mairie via le cahier dédié.

Le prix du fuel dépend de la quantité commandée. Toute commande passée doit être honorée, au prix négocié, qui vous sera communiqué après la date butoir.

Pour les personnes ne possédant pas d'adresse mail, merci de vous signaler en mairie, afin que nous puissions vous communiquer les dates de commande par courrier.

Concernant une éventuelle commande de pellet, nous n'avons reçu qu'un seul retour positif, il ne semble donc pas utile de la mettre en place.

## DIFFUSION DES PROCHAINS NUMÉROS

Nous nous interrogeons sur le mode de diffusion du mag' (interrogation reprise également par certains habitants). Nous consacrerons un article dans le prochain bulletin sur les dépenses énergétiques liées aux usages du numérique. Les informations collectées nous permettront à tous de prendre une décision éclairée!

*Merci à Claire BANET et Jean-Pierre PACCOUD pour leurs contributions.  
Si vous souhaitez écrire un article pour le prochain numéro,  
vous pouvez nous le faire parvenir, à la mairie, avant le Lundi 7 Juin 2021.*

A COMPTER DU 1ER AVRIL 2021  
**HORAIRES D'ÉTÉ**



# DECHETERIES



ÉTÉ (du 1er avril au 31 octobre)

		Valsershône	Injoux	Champfromier
<b>LUNDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00		
<b>MARDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00
<b>MERCREDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00		
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00		14h00 - 19h00
<b>JEUDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	
<b>VENDREDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00
<b>SAMEDI</b>	<b>MATIN</b>	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	<b>APRES MIDI</b>	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00	14h00 - 19h00
<b>DIMANCHE ET JOURS FERIES</b>	<b>SAUF LE : 1er mai</b>	10h00 - 12h00		

[www.ccpb01.fr](http://www.ccpb01.fr)



## LES FLACONNAGES PLASTIQUES ET LES EMBALLAGES EN MÉTAL

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :



BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, DE SODA, D'HUILES MÉNAGÈRES



FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS, SHAMPOING



BOITES DE CONSERVES ET CANETTES VIDES



BARQUETTES EN ALUMINIUM VIDES, AÉROSOLS ET COUVERCLES EN FER



**ASTUCE**  
On vide bien les emballages.



## TOUS LES PAPIERS, LES PETITES CARTONNETTES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :



TOUS LES PAPIERS Y COMPRIS LIVRES ET MANUELS, ENVELOPPES, PAPIERS BUREAU



CARTONS À PIZZA VIDES



BRIQUES DE LAIT, DE SAUCE, DE SOUPE, DE JUS DE FRUITS...



CARTONNETTES DE CÉRÉALES, DE YAOURTS, DE BISCUITS...



**ASTUCE**  
On ne met pas de cartons plus gros qu'un carton de pizza ou qu'un baril de lessive.



## LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :



BOUTEILLES ET FLACONS



BIOCAUR, POTS...



**ASTUCE**  
On ne met pas les bouchons et couvercles.



## LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE :



Pensez à sortir vos bacs à ordures de la collecte !



POTS DE PRODUITS LAITIERS (YAOURT, CRÈME FRAÎCHE, GLACE...)



COUCHES, SUREMBALLAGES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, VAISSELLE JETABLE



BARQUETTES ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE ET POLYSTYRÈNE



AMPOULES À FILAMENT, VAISSELLE CASSÉE...

LES BAGS GRIS SONT COLLECTÉS LE :  
 L  M  M  J  V   
 Matin  Après-midi

## LES DÉCHETS COMPOSTABLES

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR :



ÉPLUCHURES, HERBE, FEUILLES, FLEURS FÂNÉES



FILTRES À CAFÉ, SACHETS DE THÉ



POUR, COQUILLES D'ŒUFS

Pour des informations complémentaires, consultez le guide du compostage.

## AUTRES DÉCHETS JE DÉPOSE AU MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE :



LES GROS CARTONS, LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER



LES PILES, LES AMPOULES BASSE-CONSOMMATION